



# NÈGREPELISSE

*Entre ville ...*



*Et campagne*



La Mairie de Nègrepelisse  
 05.63.64.22.66 , fax : 05.63.64.26.24 :  
 Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h-12h - 13h-17h  
 Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.  
 Contact avec le secrétariat de la mairie.  
 Permanences tenues à la Mairie  
 Office HLM : Tous les lundis aux horaires de la mairie  
 Conciliateur: 4ème jeudi du mois de 13h à 16h

Site internet [www.ville-negrepelisse.fr](http://www.ville-negrepelisse.fr)

[www.ville-negrepelisse.fr](http://www.ville-negrepelisse.fr)

## LA SCOLARITÉ

Les écoles primaires et maternelles, publique et privée, le collège Fragonard font l'objet de toutes les attentions municipales. Ces lieux d'apprentissages permettent aux enfants de s'éveiller dans des établissements de qualité.



## TRIER ET BIEN TRIER



La déchetterie intercommunale est un nouvel équipement, pratique et fonctionnel, contribuant à préserver l'environnement et améliorant notre cadre de vie quotidien en limitant les dépôts sauvages.

Le site est ouvert aux particuliers et aux professionnels au lieu dit «Les Douats» : tous les jours, sauf dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

## DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE QUALITÉ

La commune de Nègrepelisse figure parmi les villes du département où l'on comptabilise le plus d'associations par habitants.

Les usagers ont à leur disposition de superbes aires de pratique sportive. Un gymnase, composé de deux salles, sports collectifs et sports individuels, une piscine municipale, des terrains de football et de rugby, des courts de tennis couverts, d'un espace de loisirs « L'espace de la Sorbonne », composé de trois modules de skate-board, de terrains goudronnés de basket-ball, handball, football, d'un boulodrome couvert, d'un boulodrome en plein air, d'un espace multi-sports à côté de la piscine comprenant des panneaux de basket-ball, des cages de football, et un terrain de volley-ball.



## UNE DIVERSITÉ CULTURELLE

Tout au long de l'année, la commune de Nègrepelisse est rythmée par de nombreux événements musicaux, culturels et sportifs.

Le moulin, l'esplanade du château, la salle des fêtes et la Place Nationale sont les lieux propices au déroulement des festivités. L'été est rythmé par des expositions culturelles, organisées par la municipalité au moulin. La fête votive de quatre jours, le cinéma en plein air, les marchés nocturnes, les concerts de jazz, le Comice Agricole, la fête de l'automoto animent la ville, au mois de juillet et août.



La Médiathèque Intercommunale propose au prêt divers supports : livres, disques, DVD, magazines

Heures d'ouverture :

Mardi 9h30-12h, Mercredi 9h30-12h, 14h-18h

Jeudi 16h30-18h, Samedi 9h30-12h 14h -17h30

Un accès Internet est mis à la disposition des usagers.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre Médico Social 05.63.30.91.54 , fax : 05.63.30.18.65

SCN Omnisports, Place du château, au 05.63.30.38.01

La Crèche Halte-Garderie intercommunale : 05.63.30.39.50  
Ouvert du lundi au vendredi 7h30 à 18h

La Maison des Arts : 05.63.30.97.85

Le Site d'accueil de Nègrepelisse : 05.63.30.09.97

La médiathèque intercommunale : 05.63.64.25.55  
Mardi 9h30-12 h ; mercredi 9h30-12h et 14h-18h ; jeudi 16h30-18h ;  
samedi 9h30-12h et 14h-17h30.

La Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron  
10, avenue Sadi Carnot 82800 Nègrepelisse, 05.63.30.90.90 - fax :  
05.63.30.90.91 mail : cc.terrasses.vallee.aveyron@info82.com  
Services au public : du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h  
(vendredi 16h)

Le pays Midi-Quercy : 12 rue Marcelin Vigié 05.63.24.60.64,

L'école de musique intercommunale 05.63.30.80.98